

Service DOS

Dossier suivi par
Christelle Viaud
Téléphone
03.84.87.27.34
Fax
03.84.87.27.04
mél.
ce.dos.ia39
@ac-besancon.fr

**335, Rue Ragmey
BP 602
39021 Lons-le-Saunier
Cedex**

Plateforme moyens collèges

Dossier suivi par
Sébastien Glasson
Téléphone
03 81 65 47 63
Fax
03 81 65 47 95
mél.
ce.pplateforme.colleges39@ac-
besancon.fr

**10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex**

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services départementaux de
l'Éducation Nationale

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant
la Loi n°83-3 du 7 janvier 1983 relative à la
répartition des compétences entre les
communes, les départements, les régions et
l'Etat

Vu le décret n°85-348 du 20 mars 1985 relatif à
la rentrée en vigueur du transfert de
compétence en matière d'enseignement

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire
Départemental en date du 22 mars 2010

Lons le Saunier, le 24 mars 2010

ARRETE

<i>Article 1 :</i> <i>A compter de la rentrée 2010</i> <i>les postes suivants sont supprimés</i>	<i>Article 2 :</i> <i>A compter de la rentrée 2010</i> <i>les postes suivants sont créés</i>
Collège de BLETTERANS 1 PEGC Technologie (PV)	Collège de BLETTERANS 1 PE à l'UPI 1 PC Espagnol
	Collège de CHAMPAGNOLE 1 PC Lettres Modernes 1 PC Anglais 1 PC Mathématiques
	Collège de CHAUSSIN 1 PC Anglais
Collège de DAMPARIS 1 PEGC Maths-Arts (PV)	
Collège Briand LONS LE SAUNIER 1 PC Lettres Modernes (PV)	
	Collège Rouget LONS LE SAUNIER 1 PC Anglais
Collège Saint Exupéry LONS LE SAUNIER 1 PEGC Lettres-Anglais (PV)	Collège Saint Exupéry LONS LE SAUNIER 1 PC Anglais (poste partagé avec la SEGPA)
Collège de MONT SOUS VAUDREY 1 PEGC Technologie (PV)	Collège de MONT SOUS VAUDREY 1 PC Technologie
	Collège de POLIGNY 1 PC Sciences de la Vie et de la Terre (poste partagé avec Bletterans)

	Collège Pré St Sauveur ST CLAUDE 1 PC Lettres Modernes (poste partagé avec le lycée) 1 PC Espagnol (poste partagé avec le lycée professionnel)
SEGPA Pré St Sauveur ST CLAUDE 1 PE (PV départ en retraite)	
Collège Rosset ST CLAUDE 1 PC Lettres Modernes (PV) 1 PC Histoire-Géographie (PV) 1 PC Mathématiques (Mesure de carte) 1 PC Technologie (PV)	
	Collège de SAINT LAURENT 1 PE à l'UPI 1 PEPS
	Collège de SALINS 1 PC Lettres Modernes 1 PC Mathématiques
	Collège de TAVAUX 1 PC Technologie

Article 3 :

Un avenant au présent arrêté sera établi, le cas échéant, après l'implantation des postes de fonctionnaires stagiaires, après décision du Recteur.

Article 4 :

Un poste vacant de professeur certifié espagnol au collège de Rosset SAINT CLAUDE est bloqué pour le mouvement.

Article 5:

Les Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI) suivantes sont créées à compter de la rentrée 2010 :

- UPI type1 **Collège de BLETTERANS** ;

Concernant l'UPI type1 du Collège de SAINT LAURENT en GRANDVAUX, il est mis fin au détachement de l'enseignant du 2nd degré au 1er septembre 2010 et le poste est proposé à un professeur des écoles spécialisé. De ce fait, le Bloc de Moyens Provisoires n'est pas reconduit et le support est implanté définitivement dans l'établissement..

L'Inspecteur d'Académie,

Signé

Jean-Marc MILVILLE